

- LE COIN DES ENFANTS -

ECOLE DU CHRIST-ROI, RIVER VALLEY,
SECTION; NOTRE-DAME-DE-LA-JOIE.
DEVISE: CHANTE et SOURIS.....

Dans le Courrier Paroissial du 19 janvier nous publions le rapport d'une de nos assemblées de section juvénile.

Le 1er février, nous recevions une lettre très encourageante de Monsieur L.P. Lévesque, président régional de l'Association Canadienne française en Ontario. Cet encouragement nous a donné de la hardiesse.. Voilà pourquoi nous revenons....

Notre devise "CHANTE et SOURIS" a intéressé les lecteurs, paraît-il, nous vous dirons, aujourd'hui, où nous avons puisé cette double pensée.

Tout d'abord, c'est en voyant passer, presque tous les jours, au milieu de nous, notre dévoué Pasteur toujours chantant et souriant... aussi en voyant Révérende Soeur Supérieure qui, à chacune de nos visites au Couvent, nous reçoit toujours avec un sourire très accueillant... et nos maîtresses aussi nous saluent chaque matin, à notre entrée en classe, avec un beau sourire....

Nous avons donc pensé suivre l'exemple des personnes chargées, d'une manière spéciale, de notre formation intellectuelle et morale.

De plus, on nous a appris qu'un VISAGE SOURIANT reflète une AME EN ETAT de GRACE.. que le BON DIEU N'AIME PAS LES VISAGES SOMBRES...et qu'IL NOUS SOURIT PARTOUT et TOUJOURS...Voilà pourquoi nous avons décidé de sourire à nos peines comme à nos joies.

En la mettant en pratique, notre devise, nous avons constaté qu'elle contient un CHARMANT MYSTERE de réciprocité: plus on sème de la joie plus on en goûte... Enfin, le SOURIRE, paraît-il, est la clé du bonheur....

(Explication de notre devise donnée en assemblée par la secrétaire)

Pauline Léger, secrétaire.

VA ET VIENT

M. Hector Giroux est de retour dans sa famille après avoir été hospitalisé quelques jours à l'hôpital St. Joseph de North-Bay.

M. Denis, inspecteur des Caisses Populaires de l'Ontario et M. Omer Legault organisateur des mouvements coopératifs étaient de passage au bureau de notre Caisse Populaire, mercredi dernier.

Le Rev. Père Bradley accompagné de MM. Aurèle Dupras, Francis A. Giroux, Léonard Giroux, Laurent Boulard et J.A. Landry ont assisté à la fondation de la Caisse Populaire Régionale, à Verner.

M. Lorenzo Descoteaux est de retour de l'hôpital St. Joseph de Sudbury. Il doit se rendre à Toronto pour subir une opération.

NAISSANCES:

M. & Mme Laurier Giroux annoncent à leurs parents et amis la naissance d'une Fille.

A M. & Mme Patrick Léger est né un Garçon.

Un fils est aussi né à M. & Mme Florent Boulard.

LES ACCIDENTS TUENT PLUS D'ENFANTS
QUE LES PLUS DANGEREUSES MALADIES

Environ 1,500 enfants canadiens meurent chaque année par suite d'accidents--soit plus que le nombre de décès causés par les 10 maladies infectieuses graves de l'enfant, fait remarquer la Ligue canadienne de Santé, dans un message de la Semaine Nationale de santé.

Voici douze moyens qu'ont les parents de remédier à ce gaspillage injustifié de vies

1.-- Ne laissez aucun médicament ou poison à la portée des enfants. Tenez-les toujours dans une armoire inaccessible pour eux.

2.-- Ne laissez aucun détergent, insecticide, poison à rats, ni autres articles domestiques semblables à la portée des enfants.

3.-- Ne laissez pas un enfant seul dans une pièce où il y a de l'eau bouillante ou autre liquide chaud, même si vous croyez qu'il ne peut l'atteindre. Que les casseroles contenant de tels liquides soient placées de manière que les poignées ne dépassent pas du poêle ou de la table.

4.-- Ne laissez pas les ciseaux, les rasoirs, les boîtes de conserves ouvertes, les épingles, les lames de rasoir et autres instruments tranchants, là où les enfants peuvent s'en emparer.

5.-- Ne laissez pas les enfants jouer avec des allumettes ou du feu. Tenez les allumettes dans une armoire inaccessible pour eux.

6.-- Ne donnez pas aux enfants d'occasions de tomber et de se blesser. Fixez bien les carpettes, les couvre-marches d'escalier, le contour des prélarats. Posez des grillages protecteurs aux fenêtres, ou fixez-les de sorte qu'elles ne puissent ouvrir trop grandes.

7.-- Ne laissez pas l'essoreuse de la machine à laver en mouvement même pendant une seconde, quand vous ne la surveillez pas.

8.-- Que tous les fils électriques soient en bon état dans la maison et ne laissez pas l'enfant manier les appareils électriques.

9.-- Ne laissez pas à l'enfant, pour ses jeux ou son usage personnel, des objets si petits qu'il puisse les avaler.

10.-- Ne laissez pas les armes à feu, même non chargées, à portée des enfants.

11.-- Ne laissez pas les enfants jouer sans surveillance dans la rue tant qu'ils ont tendance à s'éloigner du trottoir.

12.-- Ne laissez pas les enfants jouer sans surveillance près de l'eau. Enseignez-leur la natation aussitôt que possible.

Sur l'arrière d'une voiture:
"Danger ! Attention aux arrêts brusques!
J'apprends à conduire à ma femme !"